

221C0754
FR0004056851-FS0260

12 avril 2021

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

VALNEVA SE

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 avril 2021, la société de droit anglais MVM Partners LLP (30 George Street, Londres W1S 2FH, Royaume-Uni), agissant pour le compte des fonds MVM IV LP et MVM GP (n° 4) Scottish LP dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 6 avril 2021, le seuil de 10% des droits de vote de la société VALNEVA SE et détenir 5 950 617 actions VALNEVA SE représentant 10 843 382 droits de vote, soit 6,48% du capital et 8,93% des droits de vote de cette société¹, répartis comme suit :

	Actions	% capital	Droits de vote	% droits de vote
MVM IV LP	5 770 295	6,29	10 514 794	8,66
MVM GP (n° 4) Scottish LP	180 322	0,20	328 588	0,27
Total MVM Partners LLP	5 950 617	6,48	10 843 382	8,93

Ce franchissement de seuil résulte d'une cession d'actions VALNEVA SE hors marché.

¹ Sur la base d'un capital composé de 91 763 762 actions représentant 121 400 867 droits de vote, en application du 2^{ème} alinéa de l'article 223-11 du règlement général.